

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Anne Emery-Torracinta*

*Date de dépôt : 25 janvier 2012*

## **Interpellation urgente écrite**

**«Bonne année 2012» pour le personnel de l'Office de l'urbanisme: n'aurait-on pas pu FER autrement?!**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

A chaque début d'année civile, il est fréquent que le personnel de tel ou tel service de l'État soit convié à une verrée de «bonne année».

Ainsi, le vendredi 13 janvier dernier à 11 heures, les quelques 200 collaborateurs de l'Office de l'urbanisme ont été invités par le conseiller d'État Mark Muller à un apéritif... se déroulant dans les locaux de la FER, Fédération des entreprises romandes!

Avoir choisi pour ces festivités le siège d'une association professionnelle patronale a tout de même de quoi surprendre, de surcroît pour un office chargé, notamment, des autorisations de construire. N'y aurait-il donc pas assez de lieux non «connotés» et/ou de locaux appartenant à l'État pouvant accueillir ce type de manifestation?

Ma question est donc la suivante : **le Conseil d'État peut-il nous expliquer les raisons du choix des locaux de la FER et les conditions de leur utilisation?** Je remercie le Gouvernement de sa réponse.